



Deux fraudeurs actifs arrêtés à Mont-Tremblant

(Mont-Tremblant, le 9 janvier 2018) – Deux fraudeurs arrêtés par les policiers de Mont-Tremblant pourraient avoir berné plusieurs commerçants entre le 21 décembre 2017 et le 8 janvier 2018.

Un homme dans la vingtaine et un adolescent de 17 ans ont fraudé le terminal de point de vente (TPV) d'un commerce le 21 décembre dans le centre-ville de Mont-Tremblant. Ils ont par la suite fraudé deux commerces le 2 janvier et au moins cinq commerces le 8 janvier. Des commerçants qui ont remarqué des irrégularités dans les transactions ont signalé les suspects aux policiers qui ont pu les intercepter à bord de leur voiture sur la voie publique. Les deux comparses avaient une bonbonne de poivre de Cayenne en leur possession. Au moins 6 200 \$ en marchandises ont pu être recouvrés.

Le suspect de 17 ans est d'origine latino-américaine. Il mesure 1,74 mètre, a les cheveux frisés coiffés en hauteur, rasés sur les côtés de la tête en plus de porter la barbe. Le suspect dans la vingtaine est blanc, mesure 1,78 mètre et a les yeux pers. Il porte une barbiche rousse et a les cheveux brun pâle. Les enquêteurs du Service de police de la Ville de Mont-Tremblant sollicitent les commerçants qui auraient été fraudés par ces individus de bien vouloir rapporter l'incident sans délai au Service de police auprès du sergent-détective Jean-François Giroux en composant le 819-425-2723.

En effectuant chacune des transactions, un des suspects manipulait le TPV tandis que l'autre s'affairait à distraire le commis. Le suspect annulait la transaction et procédait à une transaction « manuelle » qui nécessitait le code du gérant. Le Service de police de la Ville de Mont-Tremblant recommande aux commerçants de bien observer leur TPV durant les transactions et d'être aux aguets si le code de gérant est demandé. Si vous avez des doutes, n'hésitez pas à exiger une pièce d'identité ou prenez quelques instants pour valider par téléphone avec la compagnie de crédit.